

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1765

Artikel: Gratuité des transports publics : une solution qui ne répond pas au problème de la mobilité urbaine : la question est au programme genevois des votations du 24 février
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gratuité des transports publics: une solution qui ne répond pas au problème de la mobilité urbaine

La question est au programme genevois des votations du 24 février

Jean-Daniel Delley (25 janvier 2008)

Ils nous avaient promis le rasage gratuit. Ils nous proposent maintenant le transport à l'œil. «*Les communistes*», un groupuscule dissident du parti du travail (POP), appuyés par les autres composantes de l'extrême gauche genevoise et les syndicats, militent pour la gratuité des transports publics par le biais d'une initiative populaire, soumise au suffrage populaire le 24 février prochain.

Si l'emballage peut séduire, le contenu ne tient pas ses promesses. Le projet se veut social et écologique. Mais sa réalisation n'est pas apte à remplir ces objectifs. Faut-il accorder la gratuité des transports publics à toute la population pour alléger la facture de la mobilité des bas revenus? Certes l'attrait du tram et des bus va augmenter sensiblement, mais l'offre suivra-t-elle la demande?

L'initiative charge l'Etat de prendre les mesures nécessaires au financement de l'opération, à savoir quelque 120 millions de francs. Où prendre cet argent alors que Genève investit considérablement dans le développement de son réseau de tram et la construction d'une ligne de RER? Un investissement que précisément critiquent les initiants. Visiblement ces derniers n'ont pas pris la mesure des moyens nécessaires à leur projet de gratuité – lignes nouvelles et matériel roulant. Ou alors bien tard, puisqu'ils viennent tout juste de lancer une deuxième initiative pour le financer: taxe aéroportuaire, sur les véhicules polluants et sur les entreprises de plus de 10 salariés.

Personne ne conteste la nécessité de contenir, puis de réduire le trafic privé qui congestionne et pollue la ville.

Mais cette politique implique un bouquet d'actions plus subtiles que la simple introduction de la gratuité des transports publics. Les prix d'abord. Plutôt que la mobilité gratuite – en fait payée en totalité par les contribuables –, il faut viser le renchérissement de la mobilité motorisée de manière à ce qu'elle couvre tous ses coûts, environnementaux compris. Ensuite l'offre. Un réseau et des horaires denses attireront plus sûrement les usagers que la seule baisse du prix du billet ou de l'abonnement. Un attrait qui croîtra en proportion des difficultés à parquer son véhicule privé et des incitations offertes par les entreprises à leurs salariés.

Bref, c'est d'une politique de la mobilité urbaine dont nous avons besoin et non d'un gadget racoleur.